Objet : Réforme de la facturation en France – Informations à destination des fournisseurs français du Groupe Volvo

Chers fournisseurs,

Dans le cadre de la réforme française de la facturation, la manière dont nous échangeons les factures avec nos fournisseurs français évoluera progressivement. Selon le calendrier légal, toutes les entreprises établies en France devront recevoir des factures électroniques à partir du 1er septembre 2026.
L'obligation d'émettre des factures électroniques sera progressivement intégrée en fonction de la taille des entreprises : les grandes et moyennes entreprises à partir de septembre 2026, puis les petites et très petites entreprises à partir de septembre 2027.

Pour nous préparer à ces changements, nous tenions à attirer votre attention sur les points suivants.

Impacts pratiques généraux

- Nécessité de désigner une plateforme approuvée (PA) : Les factures devront progressivement être émises et reçues via des plateformes approuvées. Chaque entreprise devra contractualiser avec une plateforme pour pouvoir recevoir / envoyer des e-factures,

- Nécessité de centraliser l'envoi d'une facture via un seul canal : La même facture ne doit pas être envoyée à la fois par e-invoice et via EDI,

- Nous rappelons qu’un PDF échangé en direct de fournisseur à client ne répond pas à l’obligation de la réforme française,

- Nous rappelons également qu’une adresse email n’est pas une adresse de facturation électronique.

Impacts spécifiques aux fournisseurs du groupe Volvo

- Chaque entité du groupe Volvo Group aura une adresse de facturation électronique unique, basée sur le SIREN (voir ci-dessous),

VOLVO

Nom de l'Entité Légale (EL)	ID TVA	Format de l'adresse de facturation	Adresse de facturation électronique
Volvo Holding	FR39403016579	SIREN	403016579
VFS Finance France	FR18392532230	SIREN	392532230
VFS Location France	FR20392363677	SIREN	392363677
Volvo Trucks France Location	FR86429790082	SIREN	429790082
Volvo Trucks France	FR07379134166	SIREN	379134166
Volvo Academy	FR27982315319	SIREN	982315319
Volvo Construction Equipment France	FR23329152367	SIREN	329152367
Volvo Compact Equipment	FR24330263955	SIREN	330263955
Renault Trucks SAS	FR61954506077	SIREN	954506077
RENAULT TRUCKS GRAND LYON	FR02957526023	SIREN	957526023
RENAULT TRUCKS MARSEILLE	FR72302472501	SIREN	302472501
Renault Trucks Grand Paris	FR96448970251	SIREN	448970251
Renault Trucks Retail France	FR82652030305	SIREN	652030305
SCI LES NORGANDS	FR15321128589	SIREN	321128589

- Les références business nécessaires à date sur les factures n'évoluent pas (PO, bon de livraison, n° de pièce, etc). Le détail des champs dans lesquels sont attendues ces informations est disponible ci-dessous, **NB: il s'agit d'un simple rappel, nous utilisons les champs prévus à cet effet dans le cadre de la réforme**

Type d'information	UBL n°	Motif de rejet potentiel
Volvo's reference - Purchase Order number or workflow reference	BT-13	CMD_ERR: N° de COMMANDE Incorrect ou manquant
Volvo part number	BT-156	REF_CT_ABSENT: Référence contractuelle nécessaire pour le traitement de la facture manquante
Delivery note - header level	BT-16	REF_CT_ABSENT: Référence contractuelle nécessaire pour le traitement de la facture manquante
Delivery note - line level	BT-128 schemeID=DQ	REF_CT_ABSENT: Référence contractuelle nécessaire pour le traitement de la facture manquante
Line Item level	BT-132	REF_CT_ABSENT: Référence contractuelle nécessaire pour le traitement de la facture manquante
Description Part	BT-154	REF_CT_ABSENT: Référence contractuelle nécessaire pour le traitement de la facture manquante
Pieces / KG / Liters ...	BT-150	REF_CT_ABSENT: Référence contractuelle nécessaire pour le traitement de la facture manquante
Unit price per piece - per 1000 pieces, ...	BT-149	REF_CT_ABSENT: Référence contractuelle nécessaire pour le traitement de la facture manquante
Payment instructions : Your Bank account where the payment need to be done	BT-84	REF_CT_ABSENT: Référence contractuelle nécessaire pour le traitement de la facture manquante

- Merci de noter que le Groupe Volvo ne gérera que le statut « refusé ». Vous ne recevrez donc pas de statuts optionnels de notre part,

Un complément d'information vous sera envoyé ultérieurement afin de compléter, le cas échéant, ces premières informations.

Cordialement,
L'équipe FIP – France E-Invoicing Project